

Rentes viagères : l'option sécurité

Autor(en): **J.-A.L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Génération plus : bien vivre son âge**

Band (Jahr): - **(2010)**

Heft 16

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-832126>

Nutzungsbedingungen

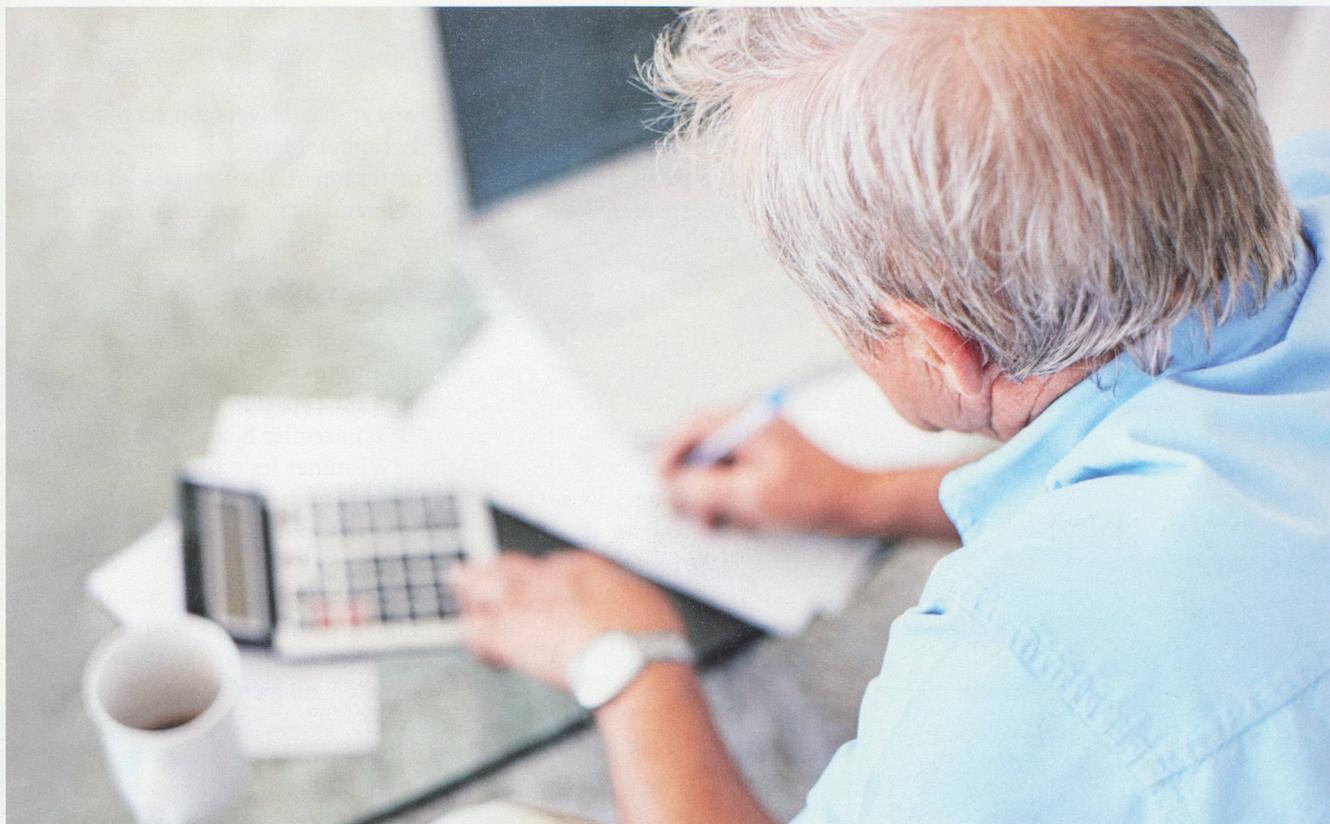
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



T. Graugard

Rentes viagères: l'option sécurité

A l'heure d'établir leur budget, ce produit financier séduit de nombreux retraités et offre un certain nombre d'avantages. Quelques inconvénients aussi...

Tôt ou tard, nous sommes tous confrontés au même problème. Quand l'heure de la retraite sonne, comment gérer au mieux ses économies pour qu'elles ne fondent pas comme neige au soleil? Bien sûr, il y a l'AVS et le 2^e pilier. Mais cela ne suffit pas toujours, comme le confirme Fabrice Geinoz, responsable marché aux Rentes genevoises: «Les gens croient qu'ils sont riches à 65 ans parce que leur 2^e et/ou 3^e pilier compte 500 000 francs. Mais en regard des 25 ou 30 ans de durée de vie qu'il peut leur rester, ce n'est pas grand-chose.»

Officiellement, selon les statistiques suisses, un homme, qui arrive à l'âge de la retraite aujourd'hui, a une espérance de vie d'un peu plus de 17 ans. Les femmes, elles, ont plus de chance et peuvent tabler sur presque 21 ans d'existence supplémentaire. Des chiffres qui, bien sûr, ne sont que des moyennes.

Si on veut calculer ses besoins à la retraite, il est conseillé de prendre une marge supplémentaire de cinq ans.

Prise de tête

Ceux qui ont le courage de gérer leurs économies ou leur capital peuvent bien sûr slalomer entre divers placements et risques (immobilier, obligations, actions...), voire juste grignoter leur fortune parcimonieusement en espérant qu'elle suffira. Pour les autres, qui n'ont pas forcément envie de se prendre la tête à calculer les taux d'intérêts, les charges ou à suivre jour après jour les cours de la Bourse, le cœur serré, il existe une alternative simple et sûre: la rente viagère.

«Les buts visés par les rentes viagères tiennent en deux mots: sécurité et pérennité, explique Fabrice Geinoz. En fait, nous offrons un revenu ga-

ranti à vie. Sans que le client ait à se préoccuper de gérer son argent.» En fonction de la somme investie, mais aussi du moment à partir duquel l'argent est versé, les primes mensuelles reversées peuvent varier énormément.

Options à la carte

Principal défaut de ce produit financier, les rendements proposés par les rentes viagères sont inférieurs à ceux offerts par le 2^e pilier. Mais en contrepartie, ils offrent quantité d'avantages. «Il existe diverses options qui rendent ce produit particulièrement attractif. Par exemple, il est possible de proposer la rente viagère sur deux têtes. C'est-à-dire que dès la disparition de l'un des deux assurés, la rente est reportée intégralement sur l'autre, à vie également.»

Autre option possible qui démarque particulièrement les rentes viagères du 2^e pilier, la rente avec droit de restitution. «Dans le cas concret, poursuit Fabrice Geinoz, au moment du décès de l'assuré, nous calculons le solde éventuel de son capital, une fois déduites toutes les rentes déjà versées. Ce solde est alors reversé au bénéficiaire stipulé dans le contrat.»

Il est évident qu'une personne de 65 ans qui conclut une rente viagère épuise son capital en

15 ou 20 ans et que dès lors il n'y a plus de restitution de capital. Mais, si le malheur doit arriver prématurément, nombreux sont ceux qui aimeraient quand même léguer quelque chose à leurs héritiers, conjoint ou enfants.

A planifier dès 50 ans

Il est évident que préparer financièrement sa retraite ne s'improvise pas deux mois avant de la prendre. Il est conseillé de dresser assez tôt, vers 50 ans, un premier bilan financier complet qui permet d'estimer les rentrées financières et les dépenses prévues dès 65 ans. Un bilan qui peut être corrigé puis définitivement planifié vers 60 ans.

De nombreux facteurs plus moins quantifiables, notamment fiscaux, s'accumulent pour rendre cet exercice difficile. De toute manière, avant de choisir la manière d'aborder sa retraite, il est fortement conseillé de s'adresser aux spécialistes qui pourront concrètement vous aider à établir votre budget. Et puis, pour vous aider à avoir les idées claires et répondre à vos interrogations, *Généralisations Plus* invite ses abonnés à une conférence de préparation à la retraite à Neuchâtel. Alors n'hésitez pas!

J.-A. L.

Préparez votre retraite avec *Généralisations Plus*



Gratuit pour les abonnés
Nombre de places limités

COUPON D'INSCRIPTION

Samedi 9 octobre 2010
de 14 h à 17 h
Cercle national,
rue de Flandres 1,
Neuchâtel

Programme

- ◆ 14 h L'aspect psychologique, comment réussir sa retraite (intervenant: Guy Bovey, directeur d'Avant'Age).
- ◆ 15 h Les changements à la retraite, la prévention, les démarches administratives (intervenant: Jean-Robert Probst, ancien rédacteur en chef de *Généralisations*).
- ◆ 16 h L'aspect financier, les placements, la LPP, les viagers (intervenant: Fabrice Welsch, directeur Prévoyance et conseils financiers BCV).

Ce séminaire est proposé gratuitement aux abonnés de *Généralisations Plus*. Il est indispensable de s'inscrire car le nombre de places est limité.

Inscriptions à renvoyer à:

Généralisations Plus
Rue des Fontenailles 16
1007 Lausanne
Ou par fax: 021 321 14 20

Nom/Prénom _____ Nombre de personnes: _____ (maximum 4)

Adresse _____ NPA / Localité _____

Téléphone _____ Signature _____